



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/15326
30 juillet 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARI

AUG 2 1982

UN/ISA COLLECTION
LETTRE DATEE DU 30 JUILLET 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU
LIBAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'un appel adressé par M. Munir Abu-Fadel, vice-président du Parlement libanais, aux présidents des parlements des pays suivants : Etats-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni, Canada, Italie, Suisse, Belgique, République fédérale d'Allemagne, Grèce, Autriche et République fédérative socialiste de Yougoslavie. Le texte de cet appel a également été envoyé à M. Charles Percy, président du Comité des relations extérieures du Sénat des Etats-Unis.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cet appel comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Ghassan TUENI

Annexe

Appel lancé par M. Munir Abu-Fadel, vice-président du Parlement libanais, aux présidents des Parlements des pays suivants : Etats-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni, Canada, Italie, Suisse, Belgique, République fédérale d'Allemagne, Grèce, Autriche et République fédérative socialiste de Yougoslavie, ainsi qu'à M. Charles Percy, président du Comité des relations extérieures des Etats-Unis le 30 juillet 1982

Les peuples libres du monde entier sont atterrés par l'inhumanité du blocus imposé par Israël contre Beyrouth Ouest, alors qu'augmentent de jour en jour les souffrances des 700 000 hommes, femmes et enfants innocents qui sont privés d'eau, d'électricité, de nourriture, de carburant, de médicaments et de leur dignité la plus élémentaire.

Les représentations faites à Israël par l'envoyé du Président des Etats-Unis, M. Philip Habib, pour que soient rétablis les droits de l'homme fondamentaux des Libanais ont été ignorées.

La condamnation d'Israël par la presse mondiale a échoué.

Les appels à la conscience d'Israël ont été rejetés avec mépris.

Proche d'être anéantie, Beyrouth assiégée vous demande d'exiger qu'Israël respecte le droit international, adopte un comportement civilisé et observe la prescription biblique de "... délivrer l'île des innocents ..." (Job 22:30) en levant son siège génocide.
